



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Liste des questions pour la consultation sur la Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (MNT)

Nous vous remercions de transmettre vos réponses via le questionnaire en ligne.

Données personnelles

Nom de l'organisation : Pro Senectute Suisse

Nom et prénom de la personne de contact : Charlotte Fritz

Courriel : charlotte.fritz@pro-senectute.ch

Veillez, s'il vous plaît, indiquer à quel groupe d'acteurs vous appartenez :

- Fournisseurs de prestations (y. compris associations faïtières et professionnelles, institutions, etc.) : corps médical, pharmaciens, personnel soignant, professions thérapeutiques, autre
- Assureurs (y. c. associations)
- Organisation de patients
- ONG et ligues de la santé**
- Confédération
- Cantons
- Communes
- Economie (p. ex. industrie pharmaceutique)
- Formation et recherche
- Autre : (mentionner s.v.p)

1 Contexte (chap. 1)

Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter concernant le chapitre 1 « Contexte » ?

- Par le passé, c'était avant tout de maladies transmissibles que les gens souffraient et décédaient prématurément. Grâce aux progrès de la médecine et à une grande sécurité sociale, ce sont à présent surtout les maladies non transmissibles qui peuvent causer une mort prématurée. La probabilité augmente ainsi, entre autres, d'être atteint d'une ou de plusieurs maladies chroniques et d'en décéder plus tard. A notre avis, il est pertinent et important de mettre l'accent sur la réduction des décès prématurés – mesurée au degré des progrès médicaux, techniques et sociaux dans l'ensemble – dans le cadre de la prévention.

- Dans l'introduction et à d'autres endroits, le projet de stratégie accorde aussi une place significative à la situation du groupe des personnes âgées, avec leurs conditions et leurs besoins spécifiques.
- Pour Pro Senectute, le fait de mettre l'accent sur les ressources et les potentiels de santé ainsi que sur les conditions d'existence individuelles et sociales représente une base de travail essentielle. Par conséquent, nous partageons la compréhension de la notion de « charge de morbidité », qui, dans la stratégie de prévention des MNT, fait état de façon distincte des coûts économiques et différencie également le plan individuel et le plan social.
- Dans la section « Résumé », les acteurs étatiques et non étatiques sont invités à axer leurs activités sur les objectifs de la Stratégie MNT. Nous saluons cette invitation, mais nous souhaitons aussi savoir en l'occurrence si le groupe des personnes âgées ou leurs porte-parole ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue au cours du processus de développement de la Stratégie MNT. A-t-on, par exemple, associé au processus le Conseil suisse des aînés (CSA), lequel représente les intérêts économiques et sociaux des personnes âgées vis-à-vis de la Confédération, d'associations, d'institutions, des médias et du grand public ? Quelles possibilités existeront à cet égard durant la suite de la mise en œuvre de la Stratégie MNT ? Nous soulevons cette question en nous appuyant sur la revendication de l'Alliance pour la santé en Suisse, qui réclame une prise en compte de tous les acteurs, aussi nommément de la société civile, pour la Stratégie MNT. Un autre point de référence auquel se rapportent la Stratégie « Santé2020 » et la Stratégie MNT est la nouvelle Charte de Bangkok pour la promotion de la santé de 2005 : la promotion de la santé y représente aussi une tâche essentielle de la communauté et de la société civile.
- L'introduction et le chapitre « Situation actuelle » proposent une synthèse utile et compréhensible concernant la structure de la Stratégie MNT et comme entrée en matière.

2 Situation actuelle (chap. 2)

Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter concernant le chapitre 2 « Situation actuelle » ?

- Pro Senectute parvient à une appréciation similaire de la problématique et des défis sociaux en résultant, et elle soutient à la fois l'orientation générale et les priorités de la stratégie MNT.
- Les expériences de Pro Senectute montrent que la multimorbidité représente un phénomène central dans la promotion de la santé et les efforts de prévention pour les personnes âgées. Nous soutenons la mention de cet aspect dans l'introduction du rapport.
- Pour les questions de promotion de la santé et de prévention, Pro Senectute Suisse attache de l'importance à une perspective englobant la totalité de l'existence (page 21). Notre public cible est avant tout constitué de personnes d'un âge avancé ; celles-ci ont une histoire individuelle et collective qui est aussi, entre autres, déterminée par leur « capital physique » (pour utiliser un terme employé dans une étude de Pro Senectute Suisse, à paraître prochainement, sur la transition du troisième au quatrième âge). Pour Pro Senectute, l'approche basée sur les conditions de vie concrètes (page 23) va de pair avec la compréhension de la prise en compte du parcours de vie comme la base d'une planification adéquate et adaptée aux besoins du conseil-santé et des prestations de prévention.

- Même si la mise en œuvre des mesures prônées constitue un défi, en tant qu'organisation professionnelle au service des personnes âgées en Suisse, Pro Senectute Suisse défend expressément dans ses domaines spécialisés les principes sociaux de l'égalité des chances et de la participation sociale et, partant, les lignes directrices théoriques suivantes du projet de stratégie :
 - * démarche globale
 - * approches de la prévention comme l'orientation adaptée aux besoins des phases et des milieux de vie
 - * analyse globale : situation biopsychosociale
 - * approche « cadre de vie »
 - * approche « groupe cible »
 - * modèles de prévention multisectoriels et focalisés sur plusieurs facteurs de risque
 - * prévention structurelle et comportementale
 - * stratégie centrée sur les besoins de l'individu
 - * modèle de déterminants (2.2 facteurs de risque)

- Il en est de même pour la méthode du projet de stratégie. Pro Senectute Suisse soutient :
 - * la focalisation sur les interfaces avec tous les partenaires (synergies)
 - * l'orientation en fonction des ressources, ainsi que
 - * le procédé consistant à garder les solutions ayant fait leurs preuves, intégrer les nouvelles connaissances scientifiques, systématiser et coordonner les offres, faire avancer le développement des prestations si nécessaire et à combler les lacunes.

- Pro Senectute Suisse émet certains doutes quant à la mise en œuvre en regard de la complexité du projet de stratégie. L'intégration de tous les partenaires et agendas ne saurait avoir pour conséquence d'allouer la majorité des ressources à des processus de mise en œuvre de longue haleine et des dépenses indirectes importantes. Des organes de rang supérieur, comme la conférence des parties prenantes MNT ou des groupes d'experts, doivent donc garantir que les moyens nécessaires, en particulier pour la mise en œuvre du programme de prévention, soient disponibles.

- La prise en compte particulière des personnes en situation de vulnérabilité correspond non seulement au but de la fondation et à l'identité de Pro Senectute, mais aussi aux exigences du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales.

- 2.2 Facteurs de risque : outre les facteurs de risque dus au style de vie et d'ordre physiologique, il conviendrait aussi de mentionner ici les facteurs de risques psychosociaux, comme p.ex. ceux que le SECO relève dans ses enquêtes. Ils causent non seulement d'importantes souffrances individuelles, mais génèrent aussi des coûts directs et indirects élevés. Il est aussi nécessaire d'intégrer cet aspect dans le contexte de l'approche globale basée sur les conditions de vie concrètes.

- 2.3 Approches de la prévention : en référence au concept de la salutogenèse, il conviendrait de mentionner non seulement les besoins individuels, mais aussi les compétences dans la discussion théorique des approches de la prévention.

- 2.4 Acteurs et compétences : il ne faut pas se contenter de mentionner le soutien apporté par les proches (aidants) au niveau des ONG/OBNL, mais également aux niveaux de la Confédération et des cantons (cf. « Plan d'action de soutien et de décharge en faveur des proches aidants » adopté par le Conseil fédéral en tant que partie intégrante de ses priorités de politique de la santé « Santé2020 »).

- 2.5 Coûts et financement : selon nous, un manque de clarté subsiste ici au niveau du contenu. Comment se distinguent les coûts directs de 51,7 milliards de CHF/an pour le traitement des MNT des coûts directs de 25,6 milliards de CHF (39,6 %) occasionnés par le traitement des maladies cardiovasculaires, du diabète, du cancer, des affections chroniques des voies respiratoires et des troubles musculo-squelettiques (page 26) ?

3 Vision et objectifs stratégiques (chap. 3)

4.1 Etes-vous globalement d'accord avec :

A. la **vision** de la stratégie MNT ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

B. les **objectifs stratégiques** de la stratégie MNT ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4 Champs d'action (chap. 4)

4.2 Etes-vous globalement d'accord avec l'introduction du chapitre 4 ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

- De manière générale, ce qui fait défaut selon nous, c'est une introduction à la systématique des champs d'action et des axes d'intervention. Une explication concernant la pondération sur laquelle se base le choix des champs d'action et des axes permettrait une appréciation plus approfondie.
- Alors que les axes d'intervention et les champs d'action sont en majorité pertinents, quelques-uns paraissent toutefois inappropriés à ce niveau d'abstraction (p.ex. « informer le public »). L'enchevêtrement de mesures stratégiques et opérationnelles porte atteinte à la compréhension de cette vue d'ensemble.
- Pro Senectute Suisse déplore que l'atteinte des patients (ou groupes de patients) ne soit pas abordée dans le cadre de la définition des champs d'action, notamment dans la perspective de l'approche « groupe cible » proposée par la Stratégie MNT. Le succès des mesures de prévention et de promotion de la santé dépend, par exemple, dans une très large mesure de l'intégration des personnes-clés et des multiplicateurs dans la démarche. A notre avis, les champs d'action devraient ainsi comprendre des recommandations de bonnes pratiques à l'intention des acteurs s'agissant des groupes cibles difficiles à atteindre et défavorisés.

4.3 Champ d'action « Promotion de la santé et prévention »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.1.1 « Prévenir les facteurs de risque » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

4.1.2 « Phases de la vie » et « cadre de vie » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

4.1.3 « Renforcer le soutien aux personnes vulnérables » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

4.1.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Promotion de la santé et prévention** » ?

- Ici, il est surtout important d'avoir relevé que l'influence des facteurs génétiques est moindre que celle des facteurs de risque externes dans l'apparition de MNT. Il est en effet possible d'agir sur ces facteurs. Cette compréhension revêt une importance centrale pour Pro Senectute Suisse. Dans ce contexte, il faut toutefois souligner que le changement ne doit pas seulement avoir lieu au niveau du comportement individuel, mais que cela passe aussi par une mise en œuvre correspondante de la prévention comportementale.

4.4 Champ d'action « **Prévention dans le domaine des soins** »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.1.1 « Encourager la prévention dans le domaine des soins » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.2 « Améliorer les interfaces entre la prévention et la médecine curative » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.3 « Elaborer des lignes directrices » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Prévention dans le domaine des soins** » ?

- Il importe de prêter une attention particulière à la conformité aux besoins afin d'éviter de proposer des offres inadéquates.

4.5 Champ d'action « **Recherche, monitoring et innovation** »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.3.1 « Soutenir l'innovation » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.3.2 « Stimuler la recherche et le transfert de connaissances » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.3 « Mettre en place un monitoring des MNT » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.3.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Recherche, monitoring et innovation** » ? → aucun

4.6 Champ d'action « Coordination et coopération »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.1.1 « Mettre en place une conférence des parties prenantes » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

4.1.2 « Constituer un groupe d'experts pour la prévention dans le domaine des soins » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

4.1.3 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Coordination et coopération** » ? → aucun

4.7 Champ d'action « Financement »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.5.1 « Garantir à long terme les moyens financiers » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.5.2 « Utiliser les moyens financiers en fonction de la stratégie » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.3 « Clarifier le financement des prestations de prévention » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.5.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Financement** » ?

- Nous partons du principe que des moyens financiers supplémentaires seront nécessaires pour que les mesures proposées puissent déployer leur effet. A notre avis, il est impératif de débattre ce sujet lors de la prochaine étape de la Stratégie MNT.

4.8 Champ d'action « Information et formation »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.5.1 « Informer le public » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.5.2 « Encourager les offres d'autogestion destinées aux personnes atteintes de maladies chroniques » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.3 « Assurer la formation initiale et continue des professionnels de la santé » ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.6.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Information et formation** » ?

- Le renforcement des compétences en matière de santé pour les personnes souffrant de maladies chroniques concerne en particulier les personnes âgées. Dans un contexte où nous axons encore davantage nos prestations sur les personnes en situations de vulnérabilité et en regard des défis sociopolitiques à relever dans le domaine de la santé ces prochaines années, Pro Senectute interprète cela comme un appel à intensifier ses efforts dans ce domaine et à développer la promotion de la santé et les mesures de prévention.

4.9 Champ d'action « **Conditions-cadres** »

Etes-vous globalement d'accord avec les axes d'intervention suivants :

4.1.1 « Développer un cadre de vie propice à la santé » ?
 oui plutôt oui plutôt non non
Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.2 « Renforcer la collaboration multisectorielle » ?
 oui plutôt oui plutôt non non
Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.1.3 « Cultiver l'engagement au niveau international » ?
 oui plutôt oui plutôt non non
Avez-vous des compléments à ajouter ? → aucun

4.7.4 Avez-vous des remarques ou des compléments à ajouter par rapport au champ d'action « **Conditions-cadres** » ?

- La création de cadres de vie propices à la santé représente un projet social de taille. Sa concrétisation fructueuse et durable requerrait sans doute une approche beaucoup plus poussée que celle esquissée ou envisageable dans le cadre de la présente stratégie. Dès lors, nous nous demandons s'il ne serait pas nécessaire d'élever la Stratégie MNT à un niveau supérieur (Santé2020), pour qu'elle puisse bel et bien déployer ses effets dans tous les secteurs.

5 Mise en œuvre de la stratégie (chap. 5)

5.1 Du point de vue de votre organisation, quels sont le ou les éléments importants pour la mise en œuvre de la Stratégie MNT ?

- En tant que centre de compétence et première interlocutrice pour les questions sur la vieillesse, Pro Senectute a pour objectif déclaré de maintenir et de soutenir l'autonomie des personnes âgées. Ce faisant, les besoins des personnes vulnérables, notamment, servent de fil conducteur à la fondation dans ses activités. Par conséquent, Pro Senectute abonde dans le même sens et estime que seule une approche globale est susceptible de donner corps à des efforts de prévention adéquats et durables. Nous soutenons les approches théoriques de la Stratégie MNT, comme le modèle « phases de la vie », l'approche « cadre de vie » ou l'orientation en fonction du milieu social. Dans ce contexte, nous voulons mentionner, à titre complémentaire, l'approche de travail social communautaire par laquelle Pro Senectute a lancé avec grand succès l'empowerment (autonomisation) des personnes âgées dans leur quartier (cf. www.quartiers-solidaires.ch).

- Nous considérons que le financement d'un plan de mesures global représente un défi de taille. Par souci de lever les incertitudes (en matière de planification), il serait opportun de résoudre la question des moyens financiers supplémentaires dans les meilleurs délais.

6 Globalement

6.1 Etes-vous / votre organisation est-elle globalement d'accord avec le contenu de la Stratégie MNT ?

oui plutôt oui plutôt non non

Avez-vous des compléments à ajouter ?

6.2 Quelle pourrait être la contribution de votre organisation à la Stratégie MNT ?

Depuis longtemps, notre organisation s'engage avec succès dans le domaine de la prévention primaire / du dépistage précoce. A titre d'exemple des prestations concrétisées dans le domaine de la promotion de la santé des personnes âgées, il convient de citer le programme « *Zwäg is Alter* » ou le lancement du projet « *Via* » : tous deux s'appuient dans une mesure déterminante sur les lignes directrices méthodiques et théoriques du projet de stratégie qui sont exposées au chapitre 2.

Pro Senectute a l'intention de renforcer et de développer son activité dans tout le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Nous sommes très intéressés à mettre en œuvre des mesures à large échelle, mais nous ne disposons pas des ressources financières requises à cet effet.